

Contrat d'essai de panier produits laitiers

Les contractants

Le présent contrat est passé entre **l'agriculteur** Sylvie-Anne HOFMANS
Demeurant : 3, rue de la Rohrmatt 67510 - OBERSTEINBACH
Tel : 03 88 0956 84 adresse internet : joan.hofmans@worldonline.fr d'une part.

& l'adhérent à la charte

M.....
demeurant :
Téléphone (indispensable) : E-mail : d'autre part.

Contenu du contrat

Le présent contrat est passé pour l'approvisionnement hebdomadaire de produits laitiers.
L'agriculteur s'engage à être présent lors des distributions, à produire dans le respect de la charte des AMAP. Il approvisionnera régulièrement sur la saison, les adhérents de l'AMAP en produits de la ferme et les informera sur ses savoir-faire, pratiques et contraintes, en référence à la charte de l'Agriculture paysanne.
L'adhérent s'engage à respecter la charte.
Le contenu de chaque panier est déterminé hebdomadairement par l'adhérent en fonction du nombre de points choisi dans ce contrat. Chaque produit a une valeur en points définie en annexe 1. L'adhérent fait parvenir à l'agriculteur sa demande au moins 3 jours avant la livraison. Sinon le contenu de son panier sera déterminé par l'agriculteur.
Le consommateur s'engage à trouver un remplaçant en cas d'impossibilité pour lui de récupérer son panier.
Les paniers non récupérés pourront être partagés entre les autres adhérents ou distribués à une œuvre caritative.

Termes et modalités d'engagement

Le présent contrat est élaboré pour une durée d'un mois. Au terme de ce mois l'adhérent, s'il désire continuer, devra alors signer un contrat qui l'engagera pour une durée de 6 mois.
La distribution pour le présent contrat aura lieu chaque mercredi de 19 à 20 heures.

Contenu des paniers

Le paiement des paniers du contrat se fera au choix selon les modalités suivantes (cochez l'option choisie) :

Nombre de points hebdomadaire : 6 points 9 points 12 points

Valeur du point 2009-2010 : 1,00 €

Règlement	
<input type="checkbox"/> 1 chèque (Merci de calculer le nombre de semaines mensuels)	<input type="checkbox"/> nb points x 1 € x nb semaines mois

NB : Le chèque sera remis au plus tard lors de la remise du premier panier et établi à l'ordre de Sylvie-Anne HOFMANS.

Signature de l'adhérent

Produit	Quantité	Valeur en points
lait cru entier	1 litre	1,5
lait cru écrémé	1 litre	0,5
Crème fraîche	1/2 litre	2,5
Crème épaisse	1/2 litre	2,5
Tomette	pièce	3
P'tit frais nature ou assaisonné	pièce	0,5
Tomme	environ 300 g	3
Fromage blanc	500 g	2,5
Crème dessert	1 litre	5
Crème dessert	1 pot individuel	1
Yaourt nature	500 g	2,5
Yaourt fruits	500 g	3
Yaourt nature	1 pot individuel 120 g	0,5
Yaourt fruits	2 pots individuels 120 g	1,5

✂-----

RECU

De M.

Pour confirmation de son engagement d'achat de panier mensuel de laitages

MONTANT : PAR REGLEMENT DE :

Vos contacts pour la saison :

Fait à, **le**

Le Coordinateur :

L'adhérent :